



Téléphonie mobile

L'UFC-CHOISIR SOUTIENT LA CANDIDATURE DE FREE

L'ARCEP a confirmé hier que son appel d'offres sur la quatrième licence de téléphonie mobile, clôturé le 31 juillet à midi, n'avait été honoré que par une seule candidature, celle de Free, ou plus exactement, celle de Free Mobile, filiale à 100 % du groupe Iliad : [http://www.arcep.fr/index.php?id=8571&tx_gsactualite_pi1\[uid\]=965&tx_gsactualite_pi1\[annee\]=&tx_gsactualite_pi1\[theme\]=&tx_gsactualite_pi1\[motscl\]=&tx_gsactualite_pi1\[backID\]=26&cHash=5082b44568](http://www.arcep.fr/index.php?id=8571&tx_gsactualite_pi1[uid]=965&tx_gsactualite_pi1[annee]=&tx_gsactualite_pi1[theme]=&tx_gsactualite_pi1[motscl]=&tx_gsactualite_pi1[backID]=26&cHash=5082b44568).

Dans la foulée, l'association de consommateurs UFC-Que Choisir a appelé le gouvernement - dans un communiqué publié ce matin cf. <http://www.quechoisir.org/Position.jsp;jsessionid=DE808FA59DF7BDAE6B1AF04E04F0D98D.tomcat-1?id=Ressources:Positions:38FBF14BF3BB2B53C125732A003366D2> - « à tout mettre en oeuvre pour assurer l'attribution de la 4ème licence 3G » afin de « redynamiser (...) un marché sclérosé depuis plusieurs années » et ajoute que « le principe d'égalité invoqué par le gouvernement, pour justifier le maintien de conditions restrictives est un faux argument qui cache en réalité une protection des opérateurs en place (qui n'ont pas hésité à faire auprès de lui un chantage à l'emploi) au détriment des consommateurs ». C'est envoyé !

L'ARCEP a maintenant jusqu'au 28 février 2008 au plus tard pour instruire le dossier de notre FAI. A suivre...



Télévision

« MA TELE MARCHE PÔÔ ! »

Vous le savez, Free a lancé hier la télévision pour tous les Freenauts, concrètement 12 chaînes accessibles sur le site de Free (cf. <http://www.aduf.org/archives/pdf/0857.pdf>). Génial ! Sauf que certains rencontrent des difficultés d'ordre logiciel...

Deux « bugs » fréquents : sous Internet Explorer, on peut être prévenu qu'un ActiveX est nécessaire au fonctionnement du service. Aïe ! En essayant d'installer cet ActiveX, une fenêtre s'est ouverte et m'indique que « Windows a bloqué ce logiciel car il ne peut vérifier l'éditeur ». Sous Firefox, c'est une pièce de puzzle qui me figure qu'un « plugin » est manquant. Grrr ! :-)



Dans un cas comme dans l'autre, la solution est simple : allez sur le site <http://www.videolan.org>, téléchargez la dernière version du logiciel VLC et installez-la (si vous aviez une version antérieure de VLC installée sur votre ordinateur, on vous proposera de la désinstaller avant d'installer la nouvelle). Lors de l'installation, une fenêtre apparaîtra avec une série d'options précochées. Vérifiez alors que l'option « ActiveX est bien cochée et - si vous utilisez Firefox - cochez la case « Mozilla Plugin » (qui par défaut est décochée). Terminez l'installation. Relancez votre navigateur. Retournez sur le site de Free. Et hop, ça marche ! ;-)



Radios

2B & 2A SUR 99

Les Freenauts sensibles aux polyphonies venues de l'île de Beauté seront heureux d'apprendre que Corsica Radio (cf. <http://www.corsicaradio.com>) vient de faire son apparition dans la catégorie Musicales du bouquet radio de Freebox TV (canal 99).

Astuce

CHUUUT !

Vous le savez, le boîtier TV de la Freebox HD version 2 a perdu une antenne et gagné un ventilateur embarqué (cf. <http://www.freenews.fr/nat/4929-freebox-nouvelle-freeboxhd-precisions.html>). Le souci, c'est que ce ventilateur censé en résoudre un, de souci, la surchauffe du boîtier, en a créé un autre, de souci : le bruit. En effet, lors du premier branchement du boîtier, ce ventilateur tourne à plein régime... d'où un ronronnement gênant lorsqu'on regarde la télévision.



Astuce : activer le disque dur (même si vous n'utiliserez pas la fonctionnalité de magnétoscope numérique). Pour cela, appuyez sur le bouton **free** de votre télécommande, sélectionnez l'univers *Configuration*, et rendez vous dans rubrique *Disque*. En activant le disque, vous activerez par la même occasion sa sonde de température. C'est cette sonde qui réglera la vitesse du ventilateur et donc le bruit.

Merci à Parigotèdevo pour l'info ! ;-)